

A ce bill, la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Honneur, dans les termes suivants:—

“ Au nom de Sa Majesté, le Très Honorable député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Après quoi, il plaît au Très Honorable député de Son Excellence le Gouverneur général de clore la première session du seizième Parlement du Canada par le discours suivant:—

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des Communes,*

Je tiens à vous témoigner mon appréciation pour l'empressement que vous avez apporté à l'accomplissement de votre tâche au cours d'une session remarquable par l'adoption d'un grand nombre de lois importantes. La modification du règlement de la Chambre des Communes aidera dorénavant à faciliter et à expédier la conduite des affaires sessionnelles.

Les projets ministériels importants qui avaient été adoptés par la Chambre des Communes lors du dernier parlement, mais n'étaient pas devenus lois, ont maintenant été approuvés par les deux Chambres et ont reçu la sanction royale. Ils comprennent l'établissement de prêts hypothécaires à long terme pour les cultivateurs et, sujette à la coopération des provinces, la création de pensions de vieillesse. La loi des Grains du Canada a été amendée de manière à promouvoir les intérêts des producteurs de grain; des modifications importantes ont été apportées à la législation régissant le commerce des bestiaux.

L'état de plus en plus satisfaisant des bénéfices nets du Chemin de fer Canadien National est une preuve manifeste de l'expansion du commerce et de l'industrie. L'extension de cette voie ferrée par l'adoption d'un vaste plan d'embranchements rendra possible le progrès de localités qui, jusqu'ici, ont été privées d'un service ferroviaire. Des mesures nouvelles ont été prises pour continuer les travaux du chemin de fer de la Baie d'Hudson. L'accord concernant l'émission des obligations du Grand Tronc Pacifique a été approuvé.

L'expansion de notre commerce, qui pénètre rapidement les marchés variés du monde, est en outre démontrée par l'importation croissante des matières premières et une augmentation correspondante dans la vente à l'étranger des produits de nos manufactures. Notre exportation des produits comestibles continue d'être satisfaisante. Des mesures ont été prises pour seconder l'*Empire Marketing Board* en aidant sensiblement au placement des produits canadiens sur les marchés de la Grande-Bretagne. Des arrangements sont presque conclus pour l'établissement d'un meilleur service de bateaux à vapeur avec les Indes Occidentales Britanniques.

L'examen tout de bienveillance, que vous avez accordé aux conclusions de la Commission Royale qui s'est enquis de l'état des affaires dans les provinces maritimes et vous a fait rapport, a été agréé avec bonheur par tout le Dominion. Les octrois considérables accordés à ces provinces, la réduction des taux de fret, l'encouragement donné à la production du combustible domestique provenant des houillères canadiennes, la création du poste de sous-ministre des pêcheries et l'institution de commissions pour administrer les ports de Halifax et de St. John, ajoutés aux autres mesures d'administration projetées par suite des propositions de la Commission Duncan, contribueront réellement, nous en avons la ferme confiance, à promouvoir la prospérité économique de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard ainsi que le bien-être et l'union de tous les éléments du Dominion.